

A l'attention de Monsieur Christian STEFFENS et au Comité Chenois.

Mesdames et Messieurs,

Votre questionnaire m'est bien parvenu et retient tout mon attention. Et pour cause. Vers l'année 1997-98 on me surnommait "le défenseur des mal lotis en égouttages", le Chenois je le connais pour y avoir habité plusieurs années. Depuis + de 30 ans, le CHENOIS a posé des problèmes auprès des autorités communales et aujourd'hui force est de constater que nous arrivons à une saturation générale, tant au niveau de l'égouttage que sur le plan Urbanistique.

Selon moi, il y a quelque années, la commune a volontairement omis **de faire usage de son décret de décentralisation** ce décret perdu de vue (volontairement) par l'ensemble des partis politiques présent au Conseil communal, permettait à notre Commune de prendre une décision en faveur du Chenois. A l'époque, notre groupe WDD abondait en ce sens, nous n'avons jamais obtenu d'appuis politique des groupes PS et ECOLO.

Ensuite, notre groupe a proposé et propose de **dépolitiser la CCAT** **Commission communal aménagement du territoire.**

Nous ne pouvons pas mettre tous sur le dos du Ministre Antoine ou sur le nouveau cwatup, les opportunités existaient à l'époque.

-L'urbanisation de la ZACC"Champ Rodange et Caraute" selon notre groupe, une analyse s'impose mais surtout se baser sur une évolution de la société actuelle. Je m'explique, il y a quelques années nous aurions trouvés normal de lotir aveuglément et sans mesure...aujourd'hui, grâce à des Comités, des organisations et des citoyens les choses évoluent autrement et heureusement.

-Plus loin je ferais un commentaire sur le PCGE (plan communal général d'égouttage) qui lui est, en quelque sorte, "un memento" sur le problème que subit le Chenois.

- Pour ne pas nous perdre dans des longs discours et palabres sans fins, je peux parler de ce que j'ai vécu et vu dans le Chenois durant des années.

- Pour le groupe WDD, il est clair que LE CHENOIS, actuellement ne peut plus accepter des nouvelles urbanisations que se soit Champ Rodange, Caraute, Triage St Gertrude, rue des Piles, Rombaut...car actuellement d'autres problèmes ne sont toujours pas réglés!

- Le Chenois est depuis toujours l'enfant pauvre de Waterloo, selon l'autorité communale de Waterloo.

- Comment voulez-vous que nous acceptions un tel développement urbanistique lorsque nous sommes conscient du problème, nous tirons la sonnette d'alarme depuis près de 10 ans.

- Le Plan Communal Général d'égouttage, à cause de toute une série d'urbanisation, n'a pas été appliqué, ni respecté.

Or c'est par là qu'il faut commencer, non seulement vous devez consulter le PCGE mais également le Plan général d'égouttage. Tous deux approuvés par le Collège des Bourgmestres et Échevins ainsi que des Conseillers Communaux.

Le PCGE et PGE élaboré en 1994 - 95 par des bureaux d'études et des experts, expliquaient que le développement urbanistique dans et autour du Chenois étaient déconseillé puisque d'une part, les infrastructures existantes ne le permettait pas, d'autre part l'égouttage était inexistant à certains endroits et que le fait d'être dans une vallée ne réunissaient pas les conditions pour le développement urbanistique.

De plus, cette vallée du Chenois, les nappes phréatiques sont peu profonde.

Pourquoi aucun groupe politique, y compris le groupe ECOLO, n'ont jamais soutenu l'action du groupe WDD dans le respect et l'application du PCGE ?

De manière assez claire, indépendamment du PCGE précité, nous savons aussi, que le Chenois rentre dans un cadre exceptionnellement rural qui lui confère un charme idéal. Accepter tout type d'urbanisation, que cela soit un petit projet ou autres, les rues, les routes et les maisons existantes depuis plusieurs années ne permet pas d'intégrer des nouveaux développements urbanistiques. Il faut assumer ses responsabilités politiques et ne pas avoir peur de dire tout simplement NON !

Nous connaissons les lacunes en matière d'égouttage et d'inondations...cela fait 30 ans que l'on a promis aux habitants de résoudre les problèmes, de fermer le ruisseau le Patiaux (égout à ciel ouvert), de terminer la pose de plusieurs bassins d'orage.

Sur ce dernier point, le WDD a dénoncé publiquement ceci, actuellement nous trouvons assez curieux, que sur quelques terrains le PCGE prévoyait (1994) d'y construire des bassins d'orages et de dédoubler les réseaux d'égouttages (rue des piles-chemin des postes...) et ce fut autre chose que nous découvrons! Des récentes constructions, maison uni-familiale par exemple...

Je me pose donc une autre question, pourquoi la CCAT n'a jamais utilisé le PCGE avant de prendre des décisions ou d'accepter d'accorder des avis favorables (bien qu'elle soit que facultative!) ce qui aurait permis au Président de cette CCAT et membre du Collège d'adapter voire postposer leurs décisions.

Je vous invite également à consulter notre site internet [www. waterloo-dd.be](http://www.waterloo-dd.be), dans lequel vous découvrirez les résultats d'une analyse effectuée à ma demande, sur la qualité des eaux du ruisseau le Patiaux. "Rubrique Environnement".

De manière assez claire, avant les élections d'octobre prochain notre groupe dit Non. Et au lendemain des élections maintiendra ce NON tant que l'essentiel des problèmes précités n'ont pas été résolus prioritairement et définitivement!

Enfin, sachez que pour ce qui a été le Bassin du Bois des Bruyères, sachez que seul le groupe WDD est intervenu abondamment sur les méthodes de nettoyage du Bassin.

Selon le groupe ECOLO, il fallait préserver ce Bassin tel quel...10 000 M3 de boues toxiques et qui ne permettait plus à la faune de se développer et aux animaux marins d'y vivre...des boues toxiques, d'après deux diffusions parus dans le Waterloo Info.

Hydrocarbure, Ammoniac, huiles de vidange...tout passait par ce bassin et forcément par le Chenois.

Même les règles établies par la Commune, concernant le traitement de ces boues n'ont pas été appliquées. La commune a répandue toutes ces boues, sur les terres agricoles avoisinantes sans l'accord du propriétaire (mais le fermier - locataire a accepté).

Une fois de plus, nous nous sommes retrouvé seul pour défendre et protéger le Bois des Bruyères.

Un dossier complet existe auprès de la Police de L'environnement et récemment, le Ministre Lutgen m'a informé que ce dossier est à nouveau à l'instruction.

Il faut redonner une valeur, un autre respect aux habitants du Chenois...pour cela,notre groupe wdd propose d'exonérer Tous les habitants de la taxe sur les égouts, car ils ont subit trop de désagrément lié ce que je viens de vous énoncer.

Par ailleurs, ne perdez pas de vue, que la commune de Waterloo s'est vu condamné en Octobre 2005 par le Tribunal de Nivelles...selon la justice, la Commune de waterloo avait tout mis en oeuvre pour échapper au contrôle de l'autorité de tutelle....

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Mesdames et messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

José GOMEZ.

pour le Groupe W.D.D Waterloo Dialoguen et Démocratie.